

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

161622  Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0950

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HILAL

Driss

Date de naissance : 19/3/1950

Adresse : H 82 EL WAFA ANTI DEROUA 0/2 26200

driss.hilal50@gmail.com

Tél. : 06 72 93 45 44 Total des frais engagés : 150 + 648 = 2148 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Smail MALKI

Médecin généraliste  
Lot Chabab 1 N 102 - Deroua  
Fix: 05 22 03 43 28 / Tél: 06 07 58 58 57

10 MAI 2023

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Smail Driss

Age: 71/12/1973

Lien de parenté :

Frère

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Deroua

Le : 10/15/2023

Signature de l'adhérent(e) : HILAL

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires
10/05/2023	CS	DP. SMITH MALKI Dr. SMITH MALKI Médecin généraliste	Lot Chabab 1 N°102 - Deraoua Tél: 05 22 03 43 28 / Tél: 06 07 58 58 57 INPE: 061240933

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL OUDIWA TÉL: 05 22 53 20 54	2023-05-10	244,84 Dhs

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MÉDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**ODF PROTHESES DENTAIRES**

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

**[Création, remont, adjonction]**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

**Dr. Smail Malki**

## Médecin généraliste

Lauréat de la faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca.

الدكتور إسماعيل المالكي

طیب عام

خريج كلية الطب و الصيدلة  
بالدار البيضاء FZ

## ORDONNANCE

10 MAI 2023

**DEROUA, le :**.....

Dr. Smail MALKI  
écrivain

Dr. SMITH  
Médecin généraliste

Lot Chabab 1 N 102 - Deroua  
05 22 03 43 28 / Tel 06 07 58 58 57

05 22 03 43 28 / 181 00 07 11

ticks

Say note

45 01024

6

80

$$131 \quad \text{ABC axis } 60^\circ \quad \sqrt{3} \times 141$$

**Dr Smail MALKI**  
Médecin généraliste  
Lot Chabab 1 N 102 - Deroua  
Fix:05 22 07 43 28 / Tel: 06 07 58 58 57

Consultation à Domicile - Lot Chabab 1,N°102 - Deroua

Tél: 06 07 58 58 57 / 05 22 03 43 28

PPV  
187DH70

14011124

6 118001 130184



NATRIXAM 1,5 mg / 5 mg  
30 comprimés à Libération Modifiée  
PPV : 79,90 DH

14011124

6 118001 130184

NATRIXAM 1,5 mg / 5 mg

30 comprimés à Libération Modifiée

PPV : 79,90 DH

14011124

6 118001 130184

14011124

14011124

NATRIXAM 1,5 mg / 5 mg

30 comprimés à Libération Modifiée

PPV : 79,90 DH

Distribué par MSD Maroc  
P.P.V : 221,00 DH  
AMM 450/16DMP/21/NT0